La République du Centre, 12 février 2015

DÉBAT ■ Réserve parlementaire

Pour la seconde fois, l'Assemblée nationale s'apprête à publier le bilan annuel d'attribution de la réserve parlementaire, alors que la Cour des comptes épingle, dans un rapport, l'utilisation qui en est faite. Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret souligne la transparence : « Par le passé, ça manquait de clarté. Mais il ne faut pas toujours critiquer au moment ou apparaît la clarté. […] On sait les sommes dont dispose chaque sénateur ou député et les affectations des sommes sont rendues publiques au journal officiel ». Éric Doligé, sénateur UMP du Loiret, propose, lui, de supprimer la réserve parlementaire « individualisée ». À la place, il souhaite conserver « la somme globale de 150 millions d'euros » pour la répartir « entre les départements en proportion de la population rurale ». ■

.

Phoca PDF